

# L'ÉVÉNEMENT

## SYNDICAL

N° 10

24<sup>e</sup> année · mercredi 10 mars 2021

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA



OLIVIER VOGELSANG

A l'occasion de la Journée internationale pour les droits des femmes, des vendeuses, soutenues par Unia, ont revendiqué à Lausanne de meilleures conditions de travail et un salaire digne. Ce même jour, le Conseil national se prononçait sur les ouvertures des magasins douze dimanches par année... **PAGE 3**

### POINT DE MIRE

## Cette écriture qui divise...

Sonya Mermoud

Nouvelle percée du langage épïcène. Une pratique qui entend s'adresser à tous les êtres humains, indépendamment de leur sexe, en recourant à des formules où ne prime plus la valeur générique du masculin. La semaine passée, la RTS s'est ainsi engagée à adopter à l'antenne des tournures plus inclusives. Une initiative qui vise probablement aussi à offrir à la chaîne une nouvelle virginité à la suite des dénonciations de harcèlement ayant récemment entaché son image... *Le Courrier*, dans la mouvance du 8 mars, a lui aussi franchi le pas. Histoire de rendre davantage visible son positionnement. Alors que nombre d'institutions et d'organisations sont passées à l'acte dans leur communication. Avancée bienvenue et louable, diront certains. Allégeance à une injonction partisane et au politiquement

correct, argueront d'autres. Avec, à la clef, une écriture inclusive polymorphe, chacun y allant de son couplet dans sa manière de la transcrire au moyen d'éléments graphiques et syntaxiques disparates. Point médian, trait d'union, barre oblique, parenthèses, recours aux doublets, aux pronoms inventés... se sont invités dans la rédaction de textes. Résultat, une jungle des signes déshumanisés, nuisant à la lisibilité et enlaidissant la langue de Molière devenue imprononçable et heurtée par ses saccades graphiques. Sans oublier les lourdeurs, longueurs et redondances qu'implique le phénomène. Et des accords désormais souvent sacrifiés sur l'autel de cette posture. Au diable donc les règles de grammaire communes. Et alors que cette forme d'expression se révèle tout aussi discriminatoire pour les personnes souffrant de troubles du langage et les malvoyants qui, eux, se plaignent de la confusion générée. Les personnes étrangères rencontreront elles aussi des difficultés supplémentaires dans leur apprentissage. On peut clairement se trouver en porte-à-faux avec ces nouvelles graphies et formules aléatoires. Sans être pour autant réactionnaire et encore moins antiféministe. En imaginant que cette dynamique devienne néanmoins la norme, il faudrait repenser le processus amorcé. Non seulement pour pouvoir satisfaire tout un chacun - et la liste ne cesse de s'allonger avec d'autres causes tout aussi défendables que celles promues. Mais surtout en vue de l'harmoniser,

en édictant des règles communes. Reste à savoir si ce genre de démarche a un réel impact. Si la féminisation de chaque phrase contribuera à davantage de parité et d'équité. S'il ne vaudrait pas mieux concentrer son énergie sur des batailles féministes autrement plus essentielles que celles à valeur de symbole. Les sociétés anglophones, qui disposent d'un pronom neutre dans leur langage, ne se montrent pas davantage égalitaires. La langue doit certes pouvoir évoluer et refléter des préoccupations plurielles. Dans certains domaines, comme celui du travail, où stéréotypes et préjugés ont la peau dure, l'écriture inclusive dispose d'une réelle marge d'expression. Mais de là souscrire à une systématique de la forme pour en faire une nouvelle religion tout aussi exclusive et dogmatique que l'ancienne, il y a un monde. Les partisans de ce nouveau territoire intégrant les identités de genres aiment souligner que le diable se cache dans les détails. On peut aussi rétorquer, en plagiant Talleyrand, que tout ce qui est excessif est insignifiant. En multipliant les distinguos, ce mode de communication militant tend également à diviser les personnes plutôt qu'à les rapprocher; à ériger de nouveaux murs dans la famille humaine. Sachez en tout cas, chères lectrices et chers lecteurs, que si chaque phrase n'est pas conjuguée au féminin et masculin, elle englobe bien évidemment tous les êtres... ■

### PROFIL



Dominique Garrone, Grand Druide.

**PAGE 2**

### NEUCHÂTEL

Victoire syndicale après 7 ans de procédures.

**PAGE 5**

### CORONAVIRUS

La solidarité pour empêcher une crise sociale aiguë.

**PAGE 7**

### ÉGALITÉ

Vers un financement durable pour l'accueil extrafamilial des enfants.

**PAGE 9**



# NATURE GÉNÉREUSE

Droguiste valaisan, Dominique Garrone a récemment publié un livre pour apprendre à se soigner naturellement. A l'écoute du Grand Druid

Sonya Mermoud

Pousser la porte de la droguerie Garrone, à Monthey, c'est pénétrer dans une ruche bourdonnante. En ce jeudi après-midi, le vaste et chaleureux espace abritant foule de potions en tous genres ne désemplit pas. Le maître des lieux, Dominique Garrone, interrompt régulièrement la discussion pour répondre aux sollicitations de chalandes avides de conseils personnalisés. Ou désireux d'échanger quelques mots avec le sympathique et charismatique Valaisan. Epaulé par une équipe compétente réunissant ses trois enfants, son épouse et sa belle-sœur, celui que l'on surnomme le Grand Druid, a noué avec ses clients une relation particulière. Et son savoir étendu comme sa gentillesse lui valent une popularité dépassant largement le seul cercle de la ville valaisanne. Depuis plus de 40 ans, l'homme de 68 ans soulage, soigne et fortifie ainsi grands et petits grâce aux plantes qui ne recèlent plus de secrets pour lui. Des connaissances qu'il a partagées dans un récent ouvrage\*, publié avec la complicité de la journaliste Véronique Desarzens. Dans ce grimoire contemporain, le sexagénaire dévoile ses solutions naturelles pour traiter près de 200 indications. Un manuel qui couronne une pratique et un intérêt pour un métier aux racines profondes. «Gamin, mes parents m'envoyaient faire des achats à la droguerie. J'étais déjà fasciné par ce monde d'odeurs. Et à chaque fois, on me donnait un bout de bois doux», se remémore l'actif retraité, qui confie aussi avoir toujours été intéressé par le savoir ancestral de certains peuples. Et n'a eu de cesse d'affiner sa science tout au long de son parcours.

**POISSONS REMBOURSÉS PAR L'ASSURANCE**  
 «J'avais toutes ces recettes dans ma tête. On m'a demandé d'en faire un livre», explique Dominique Garrone avec un fort accent du coin. D'une nature généreuse, ouvert, le truculent droguiste a toujours privilégié l'usage de produits sans chimie à «l'artillerie lourde médicale». «Attention, nuance-t-il toutefois, je ne suis pas contre la médecine conventionnelle. Si vous avez par

exemple une tension de 200/140, mon mélange ne va pas suffire, mais nombre de maux peuvent être soignés différemment. Les docteurs devraient marcher main dans la main avec les artisans du naturel. Mais, hélas!, ils agissent rarement dans ce sens», regrette le droguiste fustigeant la prescription systématique de médicaments. Tout en attirant l'attention sur leurs effets secondaires et les affections qui y sont liées. «Des patients ne lisent pas les notices et s'empoisonnent, car c'est remboursé par la caisse maladie», ironise Dominique Garrone, soulignant également les «interactions impossibles à contrôler», dès qu'on mélange plus de cinq médicaments. «En discutant avec les clients, on parvient à identifier des problèmes et souvent à les résoudre. Mon credo est de chercher à soigner d'abord avec des remèdes naturels. Il suffit parfois de peu pour rééquilibrer la santé», affirme Dominique Garrone, citant plusieurs cas où ses «ordonnances» ont fait des miracles. «Je draine des émonctoires - foie, intestins, reins, poumons et peau. Je soutiens des forces morales et d'autogénération avec de merveilleuses petites plantes.» Et le Valaisan d'insister sur la générosité de la Nature qui «nous donne tout et qu'on détruit» et dont on tire 80% des médicaments.

## GARDER UN ESPRIT CRITIQUE

«Les fleurs de la reine-des-prés, par exemple, contiennent de l'acide salicylique, le principe actif de l'aspirine», rappelle le droguiste qui, questionné sur son produit phare, mentionne l'Elixir du Suédois. «Dégueulasse à boire, mais redoutablement efficace. Un cocktail renfermant quarante plantes. A prendre tous les jours, à titre préventif et curatif», préconise le droguiste qui, en cette période de crise sanitaire, a aussi développé sa propre solution homéopathique pour faire barrage au coronavirus. Des gouttes visant à booster le système immunitaire. «Une préparation qui rencontre un large succès.» Avec le franc-parler qui le caractérise, Dominique Garrone confie encore sa méfiance par rapport aux vaccins anti-Covid. «Nous ignorons tout de leurs conséquences potentielles à long terme. Nous n'avons au-

cul recul», s'inquiète le droguiste qui, bien qu'ayant subi quatre pontages, ne se fera pas piquer. «Je ne mets pas en question l'ensemble des vaccins. Mais il ne faut pas non plus se départir de son sens critique et perdre de vue les intérêts financiers en jeu», note le droguiste, également sceptique sur le port des masques hors milieu hospitalier. «Ils sont responsables d'un accroissement des mycoses œsophagiennes. On est fait pour respirer de l'oxygène, pas du gaz carbonique.» Les masques, Dominique Garrone les apprécie seulement... en temps de carnaval. Un événement qu'il a toujours fêté sauf cette année, Covid oblige.

## L'AMITIÉ EN PRIME

«Je suis tombé gamin dans la marmite. Avec une équipe d'amis, nous réalisons à chaque édition, depuis 50 ans, un char», indique ce bon vivant qui, en 1997, a été prince du carnaval. «Entouré de mes gardes, je m'étais déguisé en pape puis en maharadja.» Des étoiles dans les yeux, Dominique Garrone évoque ces moments de franche rigolade et d'amitié. Un dernier mot qui reviendra souvent sur les lèvres de ce sportif qui, ancien joueur de football, a aussi entraîné deux décennies durant des équipes locales. Par amour du ballon rond autant que par esprit de camaraderie et plaisir des liens tissés. «Le

terrain quitté, on ne rentrait pas tout de suite...» sourit le sexagénaire, aussi féru de course à pied et de balades en montagne. De quoi ressourcer cet hyperactif qui, bien qu'à la retraite, n'est pas près de rendre sa blouse de droguiste. «Soigner les gens, c'est ma vie. On n'arrête pas une passion», lance Dominique Garrone qui, heureux de son existence, n'en changerait pas une virgule. «Je vais continuer à travailler à temps partiel. Les champignons me verront juste un peu moins...» ■

\*Dominique Garrone, Véronique Desarzens, *Soignez-vous naturellement. Suivez le Grand Druid!*, Editions Attinger, 2020.



Dominique Garrone, connu comme le loup blanc, dans son laboratoire à Monthey. Depuis plus de 40 ans, l'homme soulage, soigne et fortifie grands et petits grâce aux plantes.

## LES TRAITS TIRÉS

Vincent

## L'ACCÈS AUX RESTOS RÉSERVÉ AUX VACCINÉS ?





# UN SALAIRE DIGNE POUR LES FEMMES EN PREMIÈRE LIGNE

A Lausanne, des vendeuses ont revendiqué de meilleures conditions de travail lors de la Journée internationale pour les droits des femmes

Aline Andrey

«Un salaire minimum, c'est vraiment le minimum: 4000 x 13». C'est avec ce slogan, parmi d'autres, que des vendeuses vaudoises se sont mobilisées pour un salaire digne et de meilleures conditions de travail sur la place du 14-Juin (anciennement place Saint-Laurent) à Lausanne le 8 mars. Quelques jours plus tôt, trois d'entre elles se retrouvaient dans les locaux d'Unia avec Tamara Knezevic, secrétaire syndicale, pour parler de leurs revendications et réaliser des pancartes.

A la tombée de la nuit, après leur journée de travail, elles se confient sur cette année si spéciale. «Avant, j'adorais mon métier. Mais là, je sature, explique Barbara\*, vendeuse dans un magasin de vêtements. Déjà début 2020, on avait la pression de faire tourner le magasin, car on ne recevait plus les vêtements de Chine. On ne faisait pas de chiffre. Puis, on a dû fermer pendant le semi-confinement. Et quand on a rouvert au mois de mai, c'était de la folie. Un monde fou avec des tâches supplémentaires: contrôler les clients, faire appliquer les mesures comme la désinfection. Travailler avec un masque, c'est fatigant. Et j'en ai eu des infections aux yeux.» Elle ajoute qu'au final, les chiffres de vente en 2020 ont été meilleurs qu'en 2019. Mais à quel prix pour le personnel? «Le cahier des charges a été bousculé, avec de nouvelles tâches de surveillance et d'hygiène pour lesquelles le personnel n'a pas été formé», explique Tamara Knezevic.

## CHAOS

Avec les cabines fermées, les vendeuses de vêtements soulignent le chaos qui règne, alors que les clients essaient tout de même les habits dans les rayons, les laissant ensuite sur place. «Je les appelle les "essayants sauvages"», rigole Maya\*, qui dénonce un sous-effectif chronique dans son magasin. «Au début, nos masques provenaient d'un stock périmé, souligne Gertrude\*,

caissière dans une grande enseigne alimentaire. J'ai des problèmes respiratoires et je suis donc une personne à risque. J'ai donc amené mon propre masque. Surtout qu'il y a beaucoup de clients qui le portent sous le menton, qui l'ôtent quand ils ne comprennent pas ce que je leur dis – je vous assure! – ou pour parler! Il n'y a même plus de contrôle à l'entrée quant au nombre de clients ou à la désinfection des mains.» «On a eu la consigne de la direction de couper le désinfectant avec de l'eau pour réduire les coûts. Et je sais que cela se fait un peu partout», renchérit Maya, heureuse de quitter le métier bientôt, ayant trouvé une place dans une crèche. «Plus de travail le samedi, six semaines de vacances par an, pas de nocturnes, et un environnement plus sain et moins bruyant», se réjouit la jeune femme de 27 ans. Après deux ans dans le métier de la vente, elle souffre d'une cheville. Sa collègue, encore plus jeune, des genoux. Barbara souligne, quant à elle, avoir un nœud au milieu des omoplates. Autant de maux qui rappellent le caractère physique du métier: la position statique debout, la répétition des mêmes gestes, ou encore le déplacement de lourdes charges. «Aujourd'hui, j'ai porté environ 150 kilos de marchandises, à coup de 25 kilos, en montant des escaliers, précise Maya. Le pire, quand on est debout toute la journée, c'est la douleur aux pieds. Même avec des chaussures confortables, y a rien à faire!»

## VIE SOCIALE AMPUTÉE

A l'évocation de l'ouverture de douze dimanches par année, mesure en débat au Parlement, Barbara s'exclame: «Mais qui oserait proposer ça? Et pour quoi faire? Si au moins on avait des avantages derrière!» Pour elle qui habite hors de Lausanne, faute de pouvoir payer un loyer au centre-ville avec son revenu, sa vie sociale est déjà amputée: «J'arrive à 20h30 chez moi après le boulot, et je travaille les samedis.» «Le personnel de vente se plaint beaucoup, car leurs horaires changent tout le temps. C'est difficile sur-



A côté du stand de la grève féministe, sur la place du 14-Juin à Lausanne, des vendeuses soutenues par Unia ont revendiqué de meilleures conditions de travail.

tout pour les mères de famille de s'organiser», explique Tamara Knezevic. La question du salaire se pose aussi. Barbara touche 3900 francs brut à temps plein. Maya est reconnaissante d'avoir reçu le 100% de ses 4000 francs, même pendant les fermetures imposées. Reste qu'elle n'a jamais été payée pour le temps qu'elle passe à ouvrir et à fermer le magasin, soit au total quelque 30 minutes par jour. Gertrude, elle, est enfin salariée après cinq années payées à l'heure. «J'arrive à 2000 francs par mois à 50%. J'ai 54 ans et je gagne comme un employé qui vient de finir son apprentissage», soupire-t-elle. Le job de ses rêves? «Je suis trop vieille pour changer maintenant. Je vais tenir», sourit-elle. «Un petit boulot de secrétaire où je pourrais rentrer à 18h chaque soir et ne pas travailler le week-end», rétorque Barbara. Quant à Maya: «Mère au foyer, c'est vraiment mon rêve! Mais avec un salaire!» ■

\*Prénoms d'emprunt.

## «CRAIE TON 8 MARS»



Cette journée a aussi été l'occasion pour les syndicats de se mobiliser contre des extensions de travail dominical, de manifester leur opposition à une élévation de l'âge de la retraite des femmes et de réclamer une 13<sup>e</sup> rente AVS pour tous (action à La Chaux-de-Fonds).

# Victoire d'étape pour les vendeuses?

Le 4 mars, le Conseil des Etats rejetait la proposition d'autoriser les ouvertures des magasins douze dimanches par année. Lundi, à l'heure où nous mettions sous presse, l'objet passait devant le Conseil national

Sylviane Herranz

Les pressions ont payé. Jeudi dernier, le Conseil des Etats a décidé de ne pas suivre sa Commission de l'économie en rejetant la proposition d'autoriser l'ouverture des commerces douze dimanches par année au lieu des quatre possibles aujourd'hui. Une libéralisation que des élus bourgeois entendaient introduire dans la Loi Covid-19 pour les années 2021 et 2022. Lundi après-midi, l'objet était porté devant le Conseil national. A l'heure où nous mettions sous presse, les débats avaient encore lieu. En cas d'acceptation, la proposition devait être rediscutée ce mercredi devant la Chambre des cantons. En cas de rejet, c'est à une grande victoire que le person-



Le personnel de vente devra-t-il travailler davantage de dimanches? La question reste encore ouverte.

nel de vente pouvait prétendre, cela grâce aux pressions sur les élus.

«Unia et des vendeuses et des vendeurs se sont mobilisés jeudi passé devant le Palais fédéral pour distribuer aux parlementaires un tract les enjoignant de rejeter cette attaque contre la Loi sur le travail. Nous avons agi de concert avec l'Union syndicale suisse et l'Alliance pour les dimanches qui comprend aussi les Eglises. Nos diverses actions ont permis de faire pencher la balance au Conseil des Etats, avec une avance confortable de 23 voix contre 18», rapportait Véronique Polito, membre du Comité directeur d'Unia, en fin de semaine dernière. Elle s'insurgeait contre ce projet introduisant un précédent qui pourrait être utilisé plus tard pour généraliser les ouvertures dominicales: «La responsable de l'association patronale Swiss Retail l'a clairement exprimé sur les ondes de la radio alémanique: pour elle, le dimanche n'est plus un jour sacré et il serait temps de discuter sur la généralisation du travail dominical. Il apparaît clairement qu'il ne s'agit pas de rattraper les jours de fermeture des magasins en raison de la pandémie, mais que l'objectif est une libéralisation totale des horaires, avec les implications sur les autres services que cela aura inévitablement. Ils profitent de la situation pour imposer une déréglementation et attaquer la Loi sur le travail.» Pour Véronique Polito, qui espérait que les élus du Conseil national se rallieraient à la position des Etats, cette proposition est d'autant plus inacceptable qu'elle a été lancée moins d'une semaine avant la session parlementaire. «Nous n'avons jamais vu ça. Il n'y a pas eu de processus législatif, pas

de consultation, pas de discussion sur l'impact social d'une telle mesure!»

## RESPECT ET AMÉLIORATIONS NÉCESSAIRES

Un impact social mis en avant dès la proposition connue par Unia qui avait appelé à rejeter cette grave remise en cause de la protection des salariés de la vente. Des personnes, essentiellement des femmes, souffrant déjà de la hausse des heures supplémentaires due à la pandémie, d'une flexibilité maximale avec des horaires irréguliers et, pour la plupart, des semaines de six jours rendant déjà la conciliation entre vie privée et vie familiale extrêmement difficile. Des salariées saluées hier, attaquées aujourd'hui, touchant de petits salaires, n'ayant jamais obtenu de véritable reconnaissance pour le travail effectué. «En lieu et place du respect et de la solidarité, les partis bourgeois leur imposent leur agenda libéral et se mettent du côté des profiteurs de la crise», soulignait Unia la semaine passée. Le syndicat réfutait aussi l'argument avancé par le promoteur de cette libéralisation, le conseiller aux Etats PLR zurichois Ruedi Noser, qui prétendait une perte de vitesse de la branche. «C'est le contraire qui est vrai: les chiffres d'affaires ont atteint des sommets en 2020. Particulièrement chez les gros distributeurs, ceux-là même qui plaident pour une libéralisation des ouvertures dominicales», indique Unia, qui exige une amélioration de toute urgence des conditions de travail du personnel de la vente. «Cela doit se traduire par des salaires plus élevés, qui permettent de vivre et d'avoir une vie sociale, ainsi que par des horaires qui ne rendent pas malade.» ■

## BERNE: PAS D'OUVERTURES DOMINICALES SUPPLÉMENTAIRES

Victoire pour les vendeurs et vendeuses du canton de Berne. La modification de la Loi sur le commerce et l'industrie, qui prévoyait de faire passer de deux à quatre le nombre annuel d'ouvertures dominicales des commerces, a été refusée dimanche par près de 54% des votants. Un référendum avait été déposé en octobre dernier pour contester ce projet voulu par la majorité de droite du Grand Conseil. Référendum largement porté par les quatre régions d'Unia actives dans le canton, qui ont récolté 80% des signatures présentées à la Chancellerie. Pour le syndicat, le résultat de la votation, est un «signal clair contre les efforts déployés par les milieux bourgeois pour libéraliser le travail du dimanche dans tout le pays». Dans le canton de Zoug, les électeurs ont également rejeté dimanche une prolongation d'une heure des horaires d'ouverture des magasins, à 20h en semaine et 18h le samedi. ■ JB







# VICTOIRE SYNDICALE, APRÈS SEPT ANS DE PROCÉDURES!

Unia salue l'issue des procès contre les boulangeries Stehlin à Neuchâtel. La palme d'or de mauvais employeur que le syndicat leur avait attribuée était clairement méritée

Sonya Mermoud

«**C'**est une victoire syndicale. La lutte a été menée jusqu'au bout. Nous n'avons rien lâché. Aussi par principe.» Catherine Laubscher, à Unia Neuchâtel, n'a pas caché sa satisfaction en prenant connaissance, le 23 février dernier, du dénouement d'une affaire qui aura duré pas moins de sept ans.

Tout a commencé en avril 2014. Le 29 avril de cette année, des représentants syndicaux remettent aux boulangeries Stehlin à Neuchâtel la palme d'or de mauvais employeur du canton. Une distinction ironique pour dénoncer les pratiques de la société, dont des rémunérations «scandaleusement basses». «Des tarifs horaires de 18,50 francs brut, vacances comprises, étaient légitimes pour les femmes. Des montants clairement en dessous des salaires usuels de la branche, ce que la commission tripartite a d'ailleurs reconnu.» Par ailleurs, Catherine Laubscher précise encore que l'entreprise ne reversait pas à l'AVS et à la LPP les cotisations sociales retenues à ses collaborateurs. «En 2017, la société a été pénalement condamnée pour cette infraction.» Pire encore, les boulangeries Stehlin vont cesser de payer les salaires et les vacances à leurs employés. Cette situation conduit alors le syndicat à saisir les Prud'hommes et le Tribunal civil de Neuchâtel.

## VIGILANCE TOUJOURS DE RIGUEUR

«Le personnel s'est retrouvé dans l'impossibilité d'honorer ses factures, engendrant pour plusieurs personnes des poursuites et de grosses difficultés, notamment avec le Service des contribu-

tions.» Quatre employés, défendus par Unia, décident de se battre en justice pour tenter de récupérer leur dû. Les responsables de l'entreprise refusent de leur côté d'entrer en matière, arguant qu'ils sont gérants des boulangeries, et non pas les employeurs. La bataille va durer sept ans pour déboucher enfin sur une reconnaissance pure et simple des époux boulangers Stehlin devant le Tribunal civil de Neuchâtel de leur qualité d'employeurs. Ils admettent dès lors enfin être redevables d'un montant total de 58 671 francs, plus les intérêts à 5%. Cette somme comprend les arriérés de salaires et de vacances réclamés par les membres Unia et calculés depuis 2014.

«Alors que, durant des années, les époux Stehlin ont tenté de noyer le poisson, ils ont finalement admis leur responsabilité. Tant de temps pour parvenir à cette issue, c'est se moquer des travailleurs et des travailleuses... et encombrer inutilement les tribunaux.» Unia va à ce stade s'assurer que le montant dû soit bien réglé. A défaut, les boulangeries Stehlin ayant fermé dans l'intervalle pour en ouvrir une autre dans le canton de Vaud, il tentera de se tourner vers l'assurance insolvabilité du chômage. Ce genre de situation est hélas! bien connu du syndicat, notamment dans le domaine du ferrailage, avec des entreprises qui se mettent en faillite avant d'en relancer de nouvelles sous d'autres raisons sociales. «Ce sont un peu les ferrailleurs de la farine», fustige Catherine Laubscher.

## LE TEMPS DES BIDOUILLAGES RÉVOLU

Notons encore que ce dossier avait aussi généré une plainte pénale en diffamation déposée par les boulangeries

Stehlin contre les six syndicalistes qui avaient participé à la remise de la sarcastique palme d'or. Une démarche qui avait fait la une du journal *L'Express*... La procédure s'était soldée par une ordonnance de classement en 2018. «Les salariés des boulangeries Stehlin ont eu raison de tenir bon durant ces longues années de procédures multiples. La malhonnêteté et la mauvaise foi ont été difficiles à supporter pour eux. Aujourd'hui, nous sommes ravis que les temps des bidouillages et des renvois de responsabilités relèvent du passé et que les droits syndicaux soient reconnus. La palme d'or du mauvais employeur décernée à l'époque était donc bien méritée sur toutes les lignes.» ■



La mobilisation des travailleurs et d'Unia a fini par payer. Le syndicat avait, le 29 avril 2014, dénoncé les pratiques des boulangeries Stehlin.

## POING LEVÉ

### ALLO! Y A QUELQU'UN?

Par Aline Andrey

**Sur de nombreux clochers** se dresse une antenne téléphonique. De quoi ironiser facilement sur le besoin d'un smartphone pour communiquer avec Dieu... Plus de 80 églises en Suisse en seraient pourvues, sur les quelque 20 000 emplacements dénombrés par les opérateurs. Le conditionnel est de mise lorsque l'on parle téléphonie car, depuis deux ans, l'opacité règne dans ce secteur pourtant crucial avec l'avènement de la 5G. Les opérateurs n'aiment pas révéler l'emplacement de leurs antennes ni les montants des locations. A Cully, dans le canton de Vaud, une pétition munie de 161 signatures a été déposée fin décembre pour s'opposer à l'extension de l'antenne du temple, comme le signale un article de *24heures*. Ce type d'installation a été refusé également par d'autres paroisses, ailleurs en Suisse, soucieuses de ne pas mêler intérêts commerciaux et exercice de la foi.

**Oppositions et pétitions pleuvent** ces derniers mois grâce à des collectifs de citoyens qui veillent au grain contre l'installation de nouvelles antennes 5G ou contre l'adaptation des anciennes à cette nouvelle technologie. Entre autres objections d'importance récentes, citons celles d'Eison, Conthey, Morges, Dombresson, Fontaines, La Chaux-de-Fonds, Genève, Lausanne... Au niveau fédéral, plusieurs initiatives sont en cours de récolte de signatures ou de validation. Pendant que mécréants – opposés à la religion du numérique sans limite – et fervents adorateurs technophiles s'écharpent sur les risques pour la santé et l'environnement, la 5G s'étend, inexorablement. Moratoire ou pas. Comme l'indique un article de la *Tribune de Genève*, plus de 300 antennes sont déjà opérationnelles dans le canton de Genève grâce à l'effet suspensif accordé aux trois opérateurs nationaux (Swisscom, Sunrise, Salt). Ces derniers ont fait recours contre la décision du Parlement de modifier la Loi sur les constructions et les installations diverses, qui signifiait l'obligation d'une mise à l'enquête pour transformer une antenne existante. Ultime rempart: en cas d'augmentation du rayonnement ou d'installation d'une nouvelle antenne, le feu vert du Département du territoire est obligatoire. Et, jusqu'à présent, il a toujours été rouge. Conséquences? Les opérateurs font recours.

**La bataille devient éminemment juridique.** A Genève, depuis septembre 2019, plus de 90 oppositions totalisant environ 14 000 signatures ont été déposées selon le collectif «5G moratoire pour la Suisse». Le site internet romand «On se bouge» liste les mises à l'enquête contre lesquelles chaque habitant peut recourir grâce à des lettres types qui soulignent notamment les risques pour la santé, l'opacité sur les valeurs limites, le manque de contrôles et la pollution numérique. Un rapport du Conseil fédéral est attendu pour la fin de l'année concernant les effets de la 5G sur l'environnement. Or, de nombreuses études existent déjà concernant le caractère énergivore de l'utilisation des nouvelles technologies, mais aussi de leur construction. Pousser à l'achat de smartphones compatibles avec la 5G relève de l'hérésie. Apple, pour ne citer qu'un exemple, peut déjà se frotter les mains, lui dont le bénéfice a encore augmenté en 2020 pour atteindre 28,7 milliards de dollars. La sacro-sainte liberté de commerce, notre dieu tout-puissant. ■

Plus d'informations sur: onsebouge.ch, stop5g.ch, moratoire5g.ch

## Une carte citoyenne à l'étude

L'exécutif de La Chaux-de-Fonds va étudier la possibilité d'une carte citoyenne pour tous les habitants y compris les personnes sans papiers

Aline Andrey

L'idée d'une carte citoyenne fait son chemin en Suisse et ailleurs. Et pourrait voir le jour à La Chaux-de-Fonds. Celle-ci permettrait d'emprunter des livres à la bibliothèque, de louer un appartement à la gérance de la Ville, de servir de monnaie locale ou encore de titre de transport. Un nom et une adresse suffiraient pour l'obtenir, offrant ainsi la possibilité aux personnes sans statut légal mais vivant et travaillant sur ce territoire depuis des années de détenir un papier facilitant leur quotidien et leur intégration, avec la protection des données en garantie. Pour l'heure, cette proposition a été avalisée par le Conseil général qui demande au Conseil communal une étude sur la question. Elle fait suite au dépôt d'une motion par le popiste Julien Gressot qui précise: «Pour éviter toute stigmatisation, il s'agirait de la combiner avec les autres cartes

émises par la Ville. Tout en permettant une certaine rationalisation, elle serait surtout un outil de reconnaissance et d'amélioration de l'accès aux services de base pour les personnes sans papiers insérées dans la vie chaux-de-fonnière. Mais cela ne les protégerait bien sûr pas en cas de contrôle de la police cantonale par exemple.» La carte citoyenne ne dépasserait ainsi pas les compétences de la commune. «A La Chaux-de-Fonds, la population de sans-papiers est estimée entre 150 et 250. Les parcours sont protéiformes. Certains sont là depuis plus de dix ans, d'autres ont perdu leur permis à la suite d'un divorce par exemple... Ils font tous fonctionner notre économie, mais sont dépourvus de droits. Cette carte est un petit pas», explique Julien Gressot.

## DANS D'AUTRES VILLES

Précurseuse en Suisse romande, La Chaux-de-Fonds s'inspire largement

de l'exemple zurichois. Fin novembre, l'exécutif de la ville alémanique a rendu un rapport positif sur la mise en place d'une «Züri City Card» qui sera débattue ce printemps par son Parlement. Berne, Fribourg, Lucerne et Genève s'intéressent également à l'instauration d'une carte citoyenne. Outre-Atlantique, de nombreuses villes des Etats-Unis l'ont déjà adoptée, dont New York depuis 2015. Nicanor Haon, cosignataire de la motion chaux-de-fonnière, indique dans *Gauchebeddo* que des études comparatives ont démontré que les sans-papiers dans ces cités ont un meilleur accès à la santé, sont moins victimes du travail au noir et appellent plus facilement la police, avec pour corollaire une diminution de la criminalité. Le bilan aurait donc un impact positif pour la société dans son ensemble. ■



# «ISRAËL PRATIQUE UN RÉGIME D'APARTHEID»

Les amis des Palestiniens vont lancer une nouvelle campagne de solidarité, «Apartheid Free Zones». Unia Genève soutient cette initiative inspirée de la lutte de l'Afrique du Sud

Propos recueillis par Jérôme Béguin

Les amis du peuple palestinien s'apprentent à lancer une nouvelle campagne de solidarité, «Apartheid Free Zones» (lire ci-dessous). Dans une situation catastrophique, les Palestiniens ont plus que jamais besoin d'un soutien international, explique Mary Honderich, l'une des chevilles ouvrières de la démarche à Genève. Interview.

**Avec les événements des derniers mois, on a un peu oublié les Palestiniens. Quelle est la situation économique et sociale aujourd'hui en Palestine?**

Catastrophique. En Cisjordanie, plus de 70 ans d'une occupation caractérisée par une expropriation massive des terres, la colonisation et le mur d'apartheid ont détruit l'économie. Le taux de chômage est de 25%, les femmes et les jeunes étant les plus touchés. A Gaza, soumis à un blocus depuis 13 ans, le chômage atteint 60%. Des experts de l'ONU estiment que Gaza sera invivable d'ici à quinze ans. Dans les Territoires palestiniens occupés (TPO), la politique israélienne poursuit deux buts: d'une part, accaparer le plus possible de terres et de ressources naturelles, en particulier l'eau, en chassant les Palestiniens de leurs sols et de leurs villages et, d'autre part, implanter le plus possible de colons sur cette terre volée. Actuellement, il y a plus de 650 000 colons établis illégalement sur le territoire. L'économie locale étant étranglée, les travailleurs palestiniens deviennent de fait une main-d'œuvre bon marché, corvéable à merci et condamnée à acheter des produits israéliens.

**Comment font-ils pour survivre?**

Aujourd'hui, environ 100 000 Palestiniens travaillent en Israël, en grande partie dans la construction. Il faut ajouter à cela environ 20 000 travailleurs clandestins qui ne figurent pas dans des statistiques officielles. Les permis de travail, s'ils peuvent en obtenir un, sont émis au nom de l'em-

ployeur qui peut ainsi exercer des pressions sur les salaires et les conditions de travail. Ce n'est pas sans rappeler à certains égards le statut des saisonniers dont le permis dépendait de la volonté de leur employeur et que nous avons connu en Suisse. Environ 40% des travailleurs palestiniens doivent passer par des intermédiaires pour obtenir ce permis. En contrepartie, ces derniers prélèvent un pourcentage sur leurs salaires. Et tous doivent se lever avant l'aube pour faire la queue aux postes de contrôle pour se rendre à leur travail. D'après la loi du travail israélienne, les travailleurs palestiniens devraient bénéficier des mêmes salaires et des mêmes assurances maladie et accidents que les Israéliens. Ils cotisent d'ailleurs pour leur retraite, 10% de leurs salaires sont prélevés et versés dans un fonds de pension géré par une agence gouvernementale. Cet argent de la prévoyance sociale devrait être reversé à une agence palestinienne, mais le Gouvernement israélien le garde comme une sorte de rançon. Les travailleurs palestiniens ne perçoivent donc aucune prévoyance sociale ni remboursement. C'est un vol pur et simple de plusieurs milliards de francs. Le Bureau international du travail dénonce cette situation depuis des années. A cela, il faut ajouter environ 30 000 Palestiniens qui, n'ayant pas d'autres possibilités, travaillent dans la construction et l'agriculture des colonies établies illégalement dans les TPO. Bien que la loi du travail israélienne s'applique là aussi, les conditions de travail des Palestiniens sont désastreuses. Il n'y a pas de salaire minimum, pas d'assurance maladie ou accidents. C'est un déni des droits élémentaires de ces travailleurs qui ne reçoivent souvent que 8 francs pour une journée de travail dans les champs. De plus, on estime qu'un millier d'enfants de moins de 16 ans travaillent dans l'agriculture.

**Les syndicats ne peuvent-ils pas intervenir?**

D'une part, la grande centrale syndicale israélienne Histadrout est aus-



Bâti depuis 2002 par l'Etat hébreu, le mur de séparation s'étire aujourd'hui sur plus de 500 kilomètres. Sur la plus longue partie de son parcours, cette barrière n'est qu'une haute clôture, mais dans les zones urbaines, elle est constituée de pans de béton hauts de sept à dix mètres.

si l'un des plus grands employeurs en Israël même. Elle donne la préférence aux travailleurs hébreux, excluant ainsi 20% de la population\*. D'autre part, alors que Histadrout refuse de syndiquer et de défendre les travailleurs palestiniens des TPO, elle prélève néanmoins 1% de leurs salaires pour «frais de fonctionnement» sans aucune contrepartie de leur part. C'est l'équivalent de la contribution professionnelle connue notamment dans les métiers du bâtiment en Suisse. Les syndicats palestiniens, eux, ne peuvent pas agir en Israël, ni dans les colonies des TPO. Cependant, il y a plusieurs associations israéliennes, dont Kav LaOved, qui défendent les travailleurs victimes de la discrimination raciste en Israël, soit les Palestiniens citoyens d'Israël et des TPO, les immigrés et les réfugiés. Elles font un travail admirable, mais c'est une tâche titanesque, et n'ont que peu de moyens.

La situation des travailleurs palestiniens reflète un système global où un groupe opprime un deuxième groupe de manière systématique et institutionnalisée dans le but de maintenir cette oppression. C'est la définition

même de l'apartheid. Si l'apartheid était inacceptable en Afrique du Sud au XX<sup>e</sup> siècle, il est toujours aussi inacceptable et intolérable aujourd'hui en Israël. La Coalition des syndicats palestiniens demande de l'aide au nom de la solidarité internationale des travailleurs pour mettre fin à ce régime d'apartheid. ■

\*Selon le dernier rapport de la mission annuelle du Bureau international du travail en Israël et dans les TPO, Histadrout aurait «modifié ses statuts de manière que les travailleurs palestiniens exerçant en Israël soient maintenant habilités à devenir membres à part entière» (ndlr).

## «UN PARALLÈLE ÉVIDENT AVEC L'AFRIQUE DU SUD»

Après la campagne «Boycott - Désinvestissement - Sanctions» (BDS), les amis des Palestiniens préparent une nouvelle initiative, «Apartheid Free Zones». Inspirée de la lutte anti-apartheid de l'Afrique du Sud, la démarche aborde cette fois la question palestinienne sous l'angle de la dénonciation d'une forme de racisme institutionnalisé. Une déclaration engage ses signataires à le condamner et à ne pas s'en montrer complices en refusant de coopérer avec des entreprises et des institutions qui contribuent à sa préservation. En Suisse, l'initiative, qui devrait être officiellement lancée dans le courant du mois de mars, se développe pour le moment dans les cantons de Berne et de Genève. Au bout du lac, une quarantaine d'organisations l'ont déjà signée. Le comité régional d'Unia Genève a ainsi décidé d'apposer la signature du syndicat. De même que le Centre Europe - Tiers Monde (Cetim). «Nous pensons que la solidarité envers la question palestinienne devrait être prioritaire pour toute organisation qui porte des idéaux d'égalité et de justice», explique le directeur du Cetim, Melik Özden. Mais existe-t-il vraiment un régime d'apartheid en Israël et peut-on raisonnablement comparer cet Etat à l'ancien régime sud-africain? «Si nous analysons le régime d'occupation imposé par Israël dans les territoires occupés à la lumière des définitions du terme d'apartheid telles qu'énoncées par l'ONU dans la Convention internationale sur l'élimination et la répression du crime d'apartheid et par la Cour pénale internationale, le crime d'apartheid perpétré par les forces d'occupation israéliennes est sans équivoque», répond le responsable de l'ONG. En 2017, une commission de l'ONU était arrivée à la même conclusion, mais son rapport avait été retiré sous pression américano-israélienne. «En Palestine, l'apartheid est constatable par la nature du régime d'occupation militaire, avec la construction du mur de séparation, les check-points, la guerre et la répression contre le peuple palestinien. Ce système raciste et belliciste permet, entre autres, l'expropriation des terres, la démolition de villages et de maisons palestiniennes, le détournement des ressources naturelles en faveur des colonies israéliennes ou l'impossibilité pour les Palestiniens d'accéder aux terres.» En Israël même, les Palestiniens font face à des obstacles administratifs et légaux qui les relèguent au statut de «citoyens de seconde zone». «Selon la loi israélienne, un Palestinien jouit de moins de droits qu'un Juif. La loi sur la propriété territoriale par exemple atteste que la terre d'Israël n'appartient qu'au peuple juif. Les Palestiniens d'Israël n'ont pas le droit d'acheter ou d'échanger des terres.» Pour Melik Özden, ces politiques discriminatoires s'inscrivent dans un «plan de nettoyage ethnique de la Palestine» et il existe donc bel et bien «un parallèle évident entre la situation en Palestine et l'apartheid en Afrique du Sud, puisque la situation découle des mêmes racines et des mêmes motivations». Il espère que l'initiative «Apartheid Free Zones» sera plus visible que la campagne BDS et qu'elle pourra ainsi dégager des «résultats positifs en faveur de la lutte existentielle du peuple palestinien». «Un magasin, une commune ou un individu peut adhérer à cette campagne, autant sur le plan moral qu'en bannissant de ses achats des produits fabriqués dans des territoires occupés illégalement.» ■ JB

Déclaration et infos sur: [apartheidfree.ch](http://apartheidfree.ch)



Environ 120 000 Palestiniens travaillent en Israël. Ils doivent se lever avant l'aube pour faire la queue aux postes de contrôle israéliens.



# LA SOLIDARITÉ POUR EMPÊCHER UNE CRISE SOCIALE AIGÜE

Se fondant sur diverses études récentes, Unia exige des mesures rapides pour les populations aux plus bas revenus, exposées de manière bien plus importante que les nantis au virus et à la pauvreté



La pandémie a augmenté la pauvreté des plus démunis.

Sylviane Herranz

Nous ne sommes pas égaux face au coronavirus. C'est le constat tiré non seulement à l'échelle internationale mais en Suisse aussi. Alors que le Parlement fédéral se préparait à débattre d'un renforcement des mesures d'aide, Unia alertait, fin février, sur les risques de crise sociale aiguë engendrée par la pandémie. Celle-ci «met les personnes aux salaires modestes et aux conditions de travail précaires à rude épreuve. Les milliers de requêtes et de demandes d'aide que des membres en détresse adressent à Unia depuis plus d'un an déjà en témoignent», écrit le syndicat dans un communiqué. Une situation corroborée par des études sociomédicales menées notamment par les hôpitaux universitaires de Bâle et de Genève, et par l'École polytechnique fédérale. Ces recherches montrent clairement que, même si aucunes données ne sont collectées à l'échelle nationale sur la question, les facteurs socioéconomiques jouent un rôle important dans l'impact du coronavirus sur la population helvétique.

## VIRUS PLUS PRÉSENT DANS LES QUARTIERS PAUVRES

Publiée en janvier 2021, la recherche réalisée à Genève sur 3355 cas atteste que le virus est plus présent dans les

quartiers pauvres, et que les clusters y durent plus longtemps que dans les zones riches. Ainsi, dans un quartier défavorisé tel que le Lignon, un cluster était encore actif dans 85% des cas deux mois après sa détection, alors que ce chiffre tombait à 30% dans les zones aisées, comme les rives droite et gauche du lac. Selon l'étude, cette influence tiendrait non seulement aux questions de proximité entre les habitants, mais également à une problématique de santé publique, les personnes défavorisées souffrant davantage des conséquences du Covid-19 en raison de facteurs tels que les maladies chroniques ou l'obésité. Des mesures pratiques permettraient de limiter la circulation du virus, comme l'a fait le Canton de Genève en mettant à disposition des chambres d'hôtel pour préserver l'entourage d'une personne atteinte du Covid-19.

## INÉGALITÉ FACE AU TÉLÉTRAVAIL

L'étude bâloise, menée en décembre 2020, constate elle aussi que la propagation du virus est plus lente dans les quartiers riches que dans le centre-ville, où la population est plus dense, plus jeune, les contacts sont plus fréquents et le travail à domicile plus rare. Le télétravail, facteur de diminution de la contagion, n'est possible que dans certains secteurs et métiers où

les revenus sont particulièrement élevés, note Unia dans un rapport détaillé. Selon l'étude de l'Université de Bâle, trois quarts des employés gagnant plus de 130 000 francs par année peuvent travailler à domicile, contre un tiers de ceux touchant un salaire moyen de 70 000 francs. D'autres recherches, réalisées au Canada ou en Angleterre, attestent également que le risque de contracter le virus et de développer une forme grave de la maladie touchent davantage les personnes défavorisées, aux petits revenus, et celles les plus exposées, comme dans le secteur des soins.

## LES ÉCARTS DE REVENUS SE CREUSENT

Une autre étude, du Centre de recherches conjoncturelles de Zurich, publiée en février, démontre que la pandémie creuse les inégalités existantes. Ainsi, note Unia, «les ménages situés au bas de l'échelle des revenus sont plus touchés par la crise que les ménages les plus riches dans la plupart des dimensions et, dans certains cas, de manière significative». Les ménages ayant un salaire inférieur à 4000 francs ont perdu quelque 20% de leurs revenus en moyenne, contre 8% pour ceux gagnant plus de 16 000 francs. Les personnes au chômage partiel ont aussi subi une baisse de 20%. Un tiers des personnes interrogées et touchant moins de 4000 francs de salaire se sont

retrouvées au chômage, partiel ou total, contre un sixième pour les ménages gagnant plus de 16 000 francs. Les familles les plus pauvres s'étant retrouvées au chômage, soit 8% de celles gagnant moins de 4000 francs, ont perdu en moyenne 50% de leurs revenus... La recherche montre encore une chute significative de l'épargne des ménages à bas salaires, et l'endettement d'une personne sur neuf dans cette catégorie. Les conséquences psychologiques ont également été bien plus fortes sur ces catégories de personnes. Un impact qui s'est aggravé entre la première et la seconde phase de semi-confinement. L'étude suisse sur le stress coronavirus montre une augmentation des symptômes de stress élevé, dû aux craintes en matière de santé et aux impacts des mesures décidées par les autorités. Ce stress élevé est passé de 11% à 20% chez les personnes interrogées. Celles ayant des symptômes dépressifs sévères sont passées de 3% avant la pandémie, à 9% pendant le confinement en avril 2020, à 12% en mai et à 18% en novembre.

## DÉSAMORCER LA BOMBE SOCIALE

Face à cette situation, où «les plus modestes sont au bord de l'abîme», Unia a présenté diverses revendications pour désamorcer la bombe sociale en préparation. En matière de santé, Unia exige une application et une vérification rigoureuse des concepts de pro-

tection au travail, de même qu'une augmentation des ressources pour les contrôles. Le syndicat demande aussi que les personnes devant être à l'isolement ou en quarantaine puissent disposer de leur propre chambre, et que les autorités y pourvoient si nécessaire. Enfin, Unia réclame une stratégie de vaccination prenant en compte les facteurs socioéconomiques et un accès rapide au vaccin pour les personnes vivant dans des zones plus exposées.

Concernant les aspects économiques, Unia réclame une compensation à 100% du salaire jusqu'à un salaire net de 5000 francs en cas de réduction de l'horaire de travail (RHT). Il exige qu'il soit possible de percevoir l'aide sociale indépendamment de son statut ou de son permis de séjour. Enfin, il demande la mise en place d'une nouvelle redistribution afin de faire face aux inégalités croissantes, en introduisant par exemple une taxe de solidarité sur les revenus en capital. «Seule une stratégie de solidarité pourra empêcher cette crise sanitaire de dégénérer en crise sociale aiguë. Les décisions politiques doivent ainsi davantage tenir compte des expertises socioéconomiques», souligne le syndicat. ■

## «La droite va cibler les étrangers et les sans-papiers»

A la suite d'une multiplicité de contrôles d'identité de sans-papiers à Genève, le débat se politise

Aline Andrey

Début février, des associations de soutien aux sans-papiers ont dénoncé une recrudescence des contrôles d'identité et d'arrestations de personnes sans statut légal. Ces dernières se sont vu signifier, pour la plupart, une interdiction d'entrée sur le territoire.

Cette alerte a été relayée par Unia Genève, entre autres organisations (*L'ES* du 17 février), puis, fin février, par la Plateforme nationale des sans-papiers. Celle-ci fustige cette augmentation des contrôles d'identité par l'Administration fédérale des douanes (AFD) à Ge-

neve, accroissant encore la précarité des personnes sans statut légal: «Ces pratiques les découragent de se tourner vers les associations de soutien pour obtenir des conseils juridiques ou une aide alimentaire, voire de quitter leur domicile pour aller travailler ou chercher leurs enfants à l'école. Cela les pousse encore plus dans la clandestinité, les rendant d'autant plus vulnérables à toute forme d'abus de la part d'employeurs et de propriétaires peu scrupuleux, ou de personnes malintentionnées.»

Les autorités genevoises ne semblent pas avoir été consultées concernant ces contrôles, à en croire les propos

du conseiller d'Etat Mauro Poggia, relayés par *Le Courrier* du 25 février. De son côté, l'AFD a démenti à plusieurs reprises dans les médias cibler les sans-papiers et explique l'augmentation de ses agents par la situation du Covid-19.

## UN DÉBAT POLITIQUE

Pour clarifier la situation, une question urgente a été déposée la semaine dernière au Grand Conseil genevois par le député socialiste Diego Esteban et deux interpellations ont été transmises au Conseil fédéral lors de la session parlementaire. Delphine Klopfenstein Broggini, conseillère nationale Verte, demande notamment: «Alors que les

franchissements de frontière ont beaucoup diminué en raison de la crise sanitaire, pour quels motifs le Conseil fédéral intensifie-t-il les contrôles d'identité et de permis de séjour?» Son homologue socialiste Christian Dandrès questionne, quant à lui, le Conseil fédéral sur les critères des contrôles menés par l'AFD hors espace frontalier. Et élargit le débat: «La révision de la Loi sur les douanes risque-t-elle d'impliquer un développement et une généralisation de ce type de pratiques sur l'ensemble du territoire national?»

Selon le conseiller national et avocat genevois, une mise au pas des cantons

jugés trop humanistes par les autorités fédérales pourrait être ainsi à l'œuvre. «Genève a fait preuve d'une politique de tolérance avec comme point culminant les régularisations dans le cadre de Papyrus. Aujourd'hui, Berne pourrait vouloir lui serrer la vis. Le débat est politique et touche tout le territoire. Pour faire face à la crise économique liée au Covid-19, la droite va cibler les étrangers et les sans-papiers, dans sa ligne habituelle, en mystifiant la frontière pour écarter la question sociale.» ■



# POUR EN FINIR AVEC LES DÉRIVES DES CAISSES MALADIE

Le Canton de Vaud demande aux autorités fédérales la possibilité de créer une institution cantonale d'assurance maladie

Jérôme Béguin

Les cantons pourront-ils à l'avenir mettre un peu d'ordre dans la jungle des assurances maladie? Après Neuchâtel, c'est au tour du Canton de Vaud de demander aux autorités fédérales la possibilité de créer une institution cantonale d'assurance maladie. A mi-février, le Grand Conseil vaudois, avec l'appui du gouvernement, a adopté une initiative cantonale en ce sens adressée à l'Assemblée fédérale. La Loi fédérale sur l'assurance maladie serait modifiée de telle manière que les cantons puissent instituer un organisme qui, dans le cadre de l'assurance obligatoire des soins (AOS), aurait pour tâche de fixer et de percevoir les primes, ainsi que de prendre en charge les coûts liés à l'AOS. Les assurances maladie seraient cantonnées à des tâches administratives et contrôlées par la nouvelle structure, qui négocierait les tarifs avec les fournisseurs de soins et pourrait contribuer au financement de programmes de prévention et de promotion de la santé.

## PRIME UNIQUE

«Les avantages sont multiples, assure Stéphane Montangero, le député socialiste qui a déposé l'initiative. A commencer par une maîtrise des coûts liés aux primes et la création, en conservant les franchises, d'une prime unique pour l'ensemble de la population. Actuellement, pour les mêmes prestations, le montant des primes peut varier du simple au double, selon l'assureur choisi. Nous pourrions en finir avec cette pseudo-concurrence des assureurs privés, leurs frais d'administration et de marketing, leurs réserves indécises et leur chasse aux bons risques, stabiliser le montant des primes et, après une période de transition, les tirer vers

le bas. Cela nous permettrait également d'engager des politiques de prévention bénéfiques pour la santé de nos concitoyens et, à terme, pour les finances.»

Pour les opposants au projet, que l'on retrouve sans surprise sur les bancs de droite, l'initiative rate sa cible. Il vaudrait mieux, pour eux, agir sur les coûts de la santé. «Pour maîtriser les coûts, nous avons besoin d'une transparence du système», indique Stéphane Montangero. Disposant de prérogatives et d'une vue d'ensemble, l'institution publique pourrait sans nul doute dégager des économies, qui s'ajouteraient à celles réalisées par la mutualisation des risques formée par le regroupement de tous les assurés.

On imagine toutefois que les assurés qui paient aujourd'hui des primes basses seront les perdants de la création d'une prime unique. «Avec le système actuel, les primes basses finissent toujours par augmenter, on l'a vu récemment chez Assura», rappelle le socialiste.

## INITIATIVE FÉDÉRALISTE

La balle est maintenant dans le camp des Chambres fédérales, mais là, au vu de la configuration politique, l'initiative n'a que peu de chances d'aboutir. Stéphane Montangero veut tout de même y croire: «Cette initiative concerne l'ensemble de la population suisse, elle touche au porte-monnaie des ménages. Et elle est très fédéraliste. Il y a certes un certain nombre d'élus qui ont des fils à la patte tenus par les assureurs privés, mais j'ose espérer que le fait d'octroyer cette liberté aux cantons de mettre en œuvre cette institution d'assurance maladie ne sera pas refusé.»

En janvier 2020, le Grand Conseil neuchâtelois a aussi approuvé une initiative cantonale à l'Assemblée fédérale comparable. Genève et le Jura se sont aussi montrés favorables à une telle démarche en approuvant en 2014 l'initiative fédérale «Pour une caisse publique d'assurance-maladie».

## LIMITER LES PRIMES À 10% DU REVENU

Quel que soit le sort de l'institution cantonale d'assurance maladie au Parlement, la gauche et les syndicats vont continuer à batailler contre les assureurs et l'augmentation des primes. L'Union syndicale suisse (USS) demande que 500 francs soient versés à chaque Suisse, somme prélevée sur les réserves excédentaires des caisses. Les assureurs ont en effet constitué une cagnotte qui dépasse les 11 milliards.

L'USS et Unia soutiennent, en outre, l'initiative fédérale «Maximum 10% du revenu pour les primes d'assurance-maladie (initiative d'allègement des primes)» déposée l'année dernière par le Parti socialiste. Le texte propose qu'aucun ménage n'utilise plus de 10% de son revenu disponible dans les cotisations maladie. La réduction des primes étant financée aux deux tiers par la Confédération, le reste par les cantons. Un tel système existe déjà dans le canton de Vaud. ■



Une institution cantonale d'assurance maladie permettrait d'instaurer une prime unique pour l'ensemble de la population et une meilleure maîtrise des coûts.

OLIVIER VOGELSIANG

## BRÈVES

### GENÈVE: DES INDEMNITÉS POUR LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES

A Genève, des milliers de travailleurs précaires vont enfin pouvoir toucher une compensation pour leurs pertes de revenus liés à la pandémie. 68,8% des citoyens ont accepté dimanche que les salariés qui n'ont pu bénéficier d'aucune mesure de soutien perçoivent une indemnisation couvrant deux mois de salaires. Estimé à 15 millions de francs, ce coup de pouce avait été accepté en juin 2020 par le Grand Conseil à la suite du scandale international provoqué par les queues de personnes attendant un sac de commissions aux Vernets. Refusant ce qu'ils estimaient financer le travail au noir, l'UDC et le MCG avait lancé un référendum. La gauche et les syndicats, qui ont défendu l'indemnisation des travailleurs précaires, se félicitent que ce «référendum de la honte» ait échoué. Ils appellent le parlement à traiter en urgence le projet de loi analogue déposé par l'Alternative qui doit répondre aux baisses de revenus provoquées par la seconde vague. ■ JB

se mobiliser pour le climat et la justice climatique, avec plusieurs intervenants: Anne Mahrer, coprésidente des Aînés pour la protection du climat et ancienne conseillère nationale; Sonja Hediger, médecin généraliste engagée dans Doctors for XR (Extinction Rebellion); et Yvan Maillard, spécialiste en justice climatique à Pain pour le prochain. ■ AA

\*Inscription obligatoire sur: voir-et-agir.ch/events

### LAUSANNE: CONTRER LES STÉRÉOTYPES

«Mieux connaître comment naissent et se construisent les stéréotypes.» Voilà l'un des mots d'ordre de la Semaine d'actions contre le racisme qui se déroulera à Lausanne du 15 au 23 mars prochain. L'objectif de l'événement? «Déconstruire» les mécanismes à la base du racisme pour mieux comprendre leur fonctionnement, pouvoir les identifier et les contrer.» La manifestation est organisée par le Bureau lausannois des immigrés (BLI) ainsi que par ses partenaires associatifs et institutionnels. A l'affiche: divers ateliers interactifs pour bousculer les stéréotypes, des conférences pour penser notamment le lien social, plusieurs projections, une exposition «Couleur humaine» ou encore une performance de rue présentée par l'association Métis'Arte. Temps forts de la semaine: le BLI, en collaboration avec le Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), proposera également, le jeudi 18 mars dès 20h15, un débat en direct à La Télé Vaud Fribourg autour de l'article 261bis «discrimination raciale» du Code pénal. Un programme haut en couleur et riche d'activités et de rendez-vous en ligne et en présentiel, à ne pas manquer. ■ JT

Pour en savoir plus:

lausanne.ch/vie-pratique/integration/manifestations/semaine-actions-contre-le-racisme.html

A noter que la Semaine d'actions contre le racisme a lieu annuellement dans toute la Suisse. Informations disponibles sur: ekr.admin.ch/actualite/f579.html

### CONFÉRENCES: LA JUSTICE CLIMATIQUE EN DÉBAT

La justice climatique est au centre de la Campagne œcuménique de Pain pour le prochain, Action de Carême et Etre Partenaires. Pour ces ONG, il est grand temps que les pays responsables des changements climatiques assument leurs responsabilités, car la crise climatique menace déjà la sécurité alimentaire des populations des pays du Sud. Entre autres actions, elles organisent une série d'ateliers et de conférences en ligne. Aux Philippines, Marieta Llanera, responsable de l'organisation CERD (Centre pour l'autonomisation et le développement des ressources), sera en vidéo-conférence samedi 13 mars de 10h à 11h30\* pour parler de l'intensification des catastrophes naturelles qui frappent son pays et des mesures mises en place pour soutenir les populations touchées. Le jeudi 18 mars de 19h à 21h\*, une discussion aura lieu également en ligne sur les manières de

## AGENDA UNIA

### BIENNE

#### HORAIRES DES SECRÉTARIATS

Bienne: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h. Guichet: lundi à jeudi de 14h à 18h; vendredi fermé.

Bienne: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi, mardi, jeudi de 14h à 17h30.

Granges-Longeau: syndicat

Téléphone: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 9h à 11h et de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Guichet: lundi et mercredi de 14h à 18h; mardi de 13h à 17h; vendredi de 9h à 11h.

Granges-Longeau: caisse de chômage

Téléphone: lundi de 10h à 11h30, mardi à vendredi de 8h30 à 11h30.

Guichet: lundi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: syndicat

Téléphone: lundi de 14h à 17h30; mardi, mercredi et jeudi de 8h à 11h30 et 14h à 17h30; vendredi de 8h à 11h30 et 14h à 16h.

Guichet: mardi et jeudi de 14h à 18h.

Lyss: caisse de chômage

Téléphone: lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h30.

Guichet: lundi de 13h30 à 17h et jeudi de 14h à 18h.

### FRIBOURG

#### PERMANENCES

Dans la région Fribourg, la permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

### GENÈVE

#### DÉCLARATION D'IMPÔT POUR LES MEMBRES UNIA

Malgré la période Covid, cette année encore, nous sommes à votre disposition pour remplir votre déclaration d'impôt 2020.

Cependant, nous vous informons que, compte tenu des mesures de distanciation à respecter, nous sommes obligés de modifier la procédure usuelle.

- Il faudra ainsi prendre rendez-vous par téléphone pour venir effectuer le paiement au syndicat.
- Nous vous remettrons alors les renseignements utiles ainsi qu'un justificatif avec lequel vous pourrez contacter la fiduciaire pour fixer l'entretien de déclaration physique.

Si vous souhaitez faire remplir votre déclaration d'impôts 2020 nous vous invitons donc à nous téléphoner pour procéder au paiement au:

0848 949 120, de 9h à 12h, sauf les lundis matins, du 8 février au 12 mars.

Tarifs par déclaration:

- 49 fr. pour les membres Unia.
- 59 fr. pour un couple (membre syndiqué Unia, conjoint non syndiqué).
- 79 fr. pour les enfants ou parents d'un membre.
- 10 fr. pour les enfants des membres qui ont un salaire inférieur à 15 000 francs.
- 30 fr. pour l'auto-déclaration relative à la fortune pour les personnes.

Pas de supplément pour la déclaration des comptes bancaires à l'étranger.

**Veillez noter que les photocopies des justificatifs doivent être faites au préalable par vos soins. Aucun document original ne vous sera retourné.**

#### HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Les locaux du syndicat Unia sont ouverts au public lundi, mardi, jeudi et vendredi après-midi de 14h à 18h. Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne

sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. **Notre charge de travail actuelle nous force en effet à réserver tout conseil juridique à nos adhérents.**

#### PERMANENCE PAPHYRUS

Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

### NEUCHÂTEL

#### HORAIRE DES SECRÉTARIATS

La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel

Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.

Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.

Fleurier

Ouverture du secrétariat: vendredi de 9h30 à 12h.

Le Locle

Le secrétariat est fermé jusqu'à nouvel avis.

Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h.

### TRANSJURANE

#### PERMANENCES SYNDICALES

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi et jeudi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h (présence d'un secrétaire syndical le 1<sup>er</sup> jeudi ouvrable de chaque mois).

Tavannes: lundi de 14h30 à 18h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au jeudi de 14h30 à 17h30 et vendredi de 9h à 12h.

#### PERMANENCES CAISSE DE CHÔMAGE

Delémont: lundi et jeudi de 14h30 à 18h, vendredi de 9h à 12h.

Porrentruy: lundi de 14h30 à 18h.

Moutier: jeudi de 14h30 à 18h.

Tavannes: lundi de 9h à 12h et de 14h30 à 18h, mardi et jeudi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h, mercredi de 9h à 12h.

Saint-Imier: mardi de 14h30 à 18h, fermeture provisoire le jeudi après-midi.

Permanence téléphonique: 0848 421 600, lundi au vendredi de 9h à 12h.

### VALAIS

#### SYNDICAT ET CAISSE DE CHÔMAGE

Sierre: 027 602 60 00

Sion: 027 602 60 00

Martigny: 027 602 60 00

Monthey: 027 602 60 00

#### HORAIRES

Permanence téléphonique: du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30. Ouverture du guichet caisse de chômage: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

#### PERMANENCES SYNDICALES

Sierre: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Lundi soir, de 17h à 19h.

Sion: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Martigny: du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30. Jeudi soir, de 17h à 19h.

Monthey: mardi et vendredi, de 8h30 à 11h30. Mardi soir, de 17h à 19h.

### VAUD

#### HORAIRES

Secrétariats

Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun.

Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.

Les permanences des secrétariats ci-dessus se font uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundis, mardis et jeudis de 14h à 18h.

Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone. Horaires téléphoniques: Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.

Lundi après-midi de 13h30 à 17h.

Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.

Mercredi après-midi fermé.

Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

#### CAISSE DE CHÔMAGE

Lausanne: 021 313 24 80

Crissier: 021 612 00 40

Morges: 021 811 40 70

Nyon: 022 994 88 40

Yverdon: 024 424 95 85

Le Sentier: 021 845 62 66

Vevey: 021 925 70 01

Aigle: 024 466 82 86

### NORD VAUDOIS

#### DÉCLARATION D'IMPÔT CITOYENS SUISSES ET PERMIS C

Pour les membres qui souhaitent faire remplir leur déclaration d'impôt 2020, nous vous invitons à prendre contact avec nous au 0848 606 606 et à demander le secrétariat d'Yverdon.

Pour rappel, nous n'effectuons plus les déclarations simplifiées pour l'impôt à la source (soit permis B et L).



# VERS UN FINANCEMENT DURABLE POUR L'ACCUEIL DES ENFANTS

Une commission parlementaire a décidé récemment de proposer la pérennisation des aides fédérales à l'accueil extrafamilial des enfants. Une victoire pour l'USS et la vaste coalition qu'elle a lancée

Textes Sylviane Herranz

Des places en crèche, garderie ou autres unités d'accueil pour écoliers sont en nombre très insuffisant en Suisse, même s'il est difficile de chiffrer les besoins, les statistiques fédérales étant inexistantes. Depuis longtemps, l'Union syndicale suisse (USS) appelle à un renforcement des possibilités d'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants et à une étatisation de ce service, comme c'est le cas de l'instruction publique. Des éléments essentiels pour une meilleure conciliation entre vie privée et vie professionnelle, et, par là, pour l'égalité entre hommes et femmes. L'arrivée du Covid-19 et le confinement du printemps dernier avaient mis en lumière le problème du financement des structures d'accueil, mises en péril par les mesures décidées par le Conseil fédéral. A l'initiative de l'USS, une vaste Coalition pour l'accueil des enfants, regroupant plus d'une trentaine d'organisations, syndicales et politiques mais également de protection de l'enfance, de la famille, de médecins ou de personnel de la santé, avait été constituée. Elle a notamment permis l'adoption par le Parlement d'aides financières aux institutions privées ayant subi des pertes.

## L'ACCUEIL: UN SERVICE PUBLIC?

Durant la même période, en mai 2020, Katharina Prelicz-Huber, conseillère nationale du parti des Verts et présidente du Syndicat des services publics, déposait une initiative parlementaire

demandant que l'accueil extrafamilial et parascolaire des enfants devienne un service public et soit inscrit dans la Constitution. Les cantons seraient chargés de le mettre en place et la Confédération en assurerait le financement. Cet accueil, dès la petite enfance et jusqu'à la fin de l'école obligatoire, gratuit, devrait être basé sur des critères identiques dans toute la Suisse: personnel qualifié, conditions de travail modernes et ratio entre adultes et enfants visant à assurer le bien-être de ces derniers.

Cette proposition ambitieuse a été examinée le 18 février par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national (CSEC-N). A cette occasion, la Coalition pour l'accueil des enfants s'est adressée à la commission pour l'inviter à mettre en place une politique familiale nationale cohérente. Si la CSEC-N a décidé de ne pas donner suite à l'initiative de Katharina Prelicz-Huber, elle a néanmoins fait un pas dans le sens souhaité, en proposant de pérenniser les aides financières de la Confédération à l'accueil extrafamilial des enfants. Ces aides, qui devraient être supprimées en 2023, ont permis de créer plus de 65 000 places d'accueil en Suisse en 18 ans.

## UNE CLÉ POUR L'ÉGALITÉ

La décision de la commission réjouit Regula Bühlmann, en charge du dossier à l'USS. «C'est une victoire de l'USS et de la Coalition qu'elle a promue et qui s'engage pour des améliorations depuis la première vague de coronavirus. L'accueil extrafamilial est une clé

pour plus d'égalité dans la vie professionnelle, alors que, trop souvent, les familles organisent la garde de manière privée, à l'aide du travail gratuit des grands-parents ou des mères, qui renoncent dès lors à tout ou partie de leur revenu. Une situation trouvant son origine dans le manque de places d'accueil et le prix excessif que doivent déboursier les familles.» Outre la pérennisation de l'aide fédérale, la secrétaire centrale de l'USS estime nécessaire que les fonds versés pour réduire les tarifs payés par les parents ne soient plus, comme c'est le cas aujourd'hui, octroyés de manière dégressive. La proposition de la CSEC-N doit maintenant être examinée par la Commission homonyme du Conseil des Etats, étape nécessaire pour la poursuite de son chemin parlementaire. L'avenir de l'initiative de Katharina Prelicz-Huber dépendra aussi de ces travaux. ■



L'accueil extrafamilial est une clé pour plus d'égalité dans la vie professionnelle, estiment les syndicats.

## LE CONSEIL FÉDÉRAL DEMANDE UNE RALLONGE DE 80 MILLIONS

Face à une forte demande des cantons de bénéficier des fonds de la Confédération pour promouvoir l'accueil extrafamilial des enfants, le Conseil fédéral a décidé, vendredi, de solliciter, auprès du Parlement, une rallonge de 80 millions pour l'aide financière.

Fixé pour l'heure à 96,8 millions sur cinq ans, ce soutien vise à réduire les coûts de l'accueil extrafamilial pour les parents et à encourager des projets pour faciliter la prise en charge des enfants de ceux qui travaillent. Cette aide est limitée au 30 juin 2023. La Confédération a déjà reçu des demandes de 11 cantons pour un montant total de 125 millions, indique le Conseil fédéral dans son communiqué. D'autres requêtes sont en préparation et le montant disponible ne sera pas suffisant pour répondre de manière égale aux cantons. Le Conseil fédéral reconnaît la faiblesse des subventions publiques et son corollaire, des frais de garde élevés pesant lourdement sur le budget des ménages et dissuadant souvent la mère d'avoir une activité lucrative ou un temps de travail plus élevé. «La baisse des frais de garde à la charge des parents qui travaillent constitue donc un outil efficace pour encourager la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle et lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée», écrit le gouvernement. ■

# Unia monte à Paris défendre les livreurs de DPD

Avec la CGT et SUD, le syndicat a manifesté devant le siège de GeoPost, la maison mère de la société de logistique

Jérôme Béguin

Avec une vingtaine de syndicalistes de la CGT et de SUD, Unia a protesté le 1<sup>er</sup> mars devant le siège de GeoPost, filiale de la poste française et maison mère de DPD, sis dans la région parisienne. La semaine précédente, au cours d'une conférence de presse, Unia avait dénoncé

les conditions de travail «misérables» des livreurs de DPD en Suisse dans un rapport fondé sur les témoignages de 200 employés. Journées à rallonge, heures travaillées non payées, retenues abusives, surveillance constante, stress énorme... La liste des griefs à l'encontre du numéro 2 de la livraison en Suisse est longue comme le bras. A Paris, Unia a remis à GeoPost son rapport explo-

sif et a exigé, avec les syndicats français CGT et SUD, la mise en œuvre de l'accord conclu en 2017 entre le géant du colis et Uni Global Union, l'internationale syndicale des services. Selon cet accord, signé par le président de GeoPost, Paul-Marie Chavanne, le groupe de logistique et toutes ses entités s'engagent à respecter les droits syndicaux fixés par les conventions de l'Organisation internationale du travail et les principes directeurs des Nations Unies, notamment en ne faisant pas obstacle à la représentation syndicale, à favoriser le dialogue social ou encore à respecter les lois sur le travail. «Il n'est pas du tout appliqué en Suisse, indique Roman Künzler, responsable de la branche transport et logistique d'Unia. Depuis une dizaine de mois, je demande à entrer en discussion avec DPD, mais le management refuse de négocier. Pourtant, selon l'accord, ce n'est pas à l'employeur de choisir son interlocuteur, ce sont les travailleurs qui ont le droit de s'affilier au syndicat de leur choix. Unia chez DPD, ce sont six collectifs de travailleurs dans les dépôts avec des délégués élus dans un comité national. DPD prive donc les travailleurs de leur droit démocratique de défendre leurs intérêts. A l'instar d'Uber, il semble que cela soit inhérent à son système.»

«Cette affaire révèle les dérives des multinationales françaises à l'étran-

ger et exige qu'on leur rappelle leur responsabilité en tant que donneurs d'ordres», a dit au quotidien *L'Humanité* Hervé Tellier, membre de la direction de la branche postale de la CGT.

## «NOUS DÉTENONS DES DOCUMENTS»

Interrogé par *L'Événement syndical*, DPD Suisse a assuré respecter les dispositions contenues dans la Convention collective de travail (CCT) KEP & Mail. «Cette CCT est échu depuis le 1<sup>er</sup> janvier, elle a été résiliée par Syndicom. Unia a demandé à participer aux négociations pour son renouvellement, mais la faitière patronale a refusé, elle ne veut pas non plus d'un syndicat qui dispose d'une base auprès des travailleurs dans la branche. Unia est en effet le premier syndicat dans le secteur privé de la logistique», explique Roman Künzler.

DPD s'est également défendu d'utiliser son système de traçage des colis, Predict, pour enregistrer le temps de travail chez ses sous-traitants. «Grâce à Predict, DPD peut tout savoir de la tournée d'un livreur, conteste le responsable de la branche. Je peux le prouver, nous détenons des documents. Predict ne trace cependant qu'une partie de la journée des travailleurs. Avant d'allumer le système, ils doivent en effet charger leur camion et, le soir, l'éteignent avant de nettoyer le véhicule. Mais Predict peut donner une

bonne indication du temps de travail réellement effectué. Nous conseillons d'ailleurs aux chauffeurs qui vont aux Prud'hommes de demander ces données. Selon nous, ces informations appartiennent aux travailleurs.»

## «LE CONFLIT VA PRENDRE DE L'AMPLITUDE»

A Paris, les syndicalistes ont pu rencontrer un membre du conseil d'administration de GeoPost. En Suisse, de nouvelles actions sont d'ores et déjà projetées, mais, selon Roman Künzler, «tout dépend encore de l'entreprise». «Si DPD accepte de s'asseoir autour de la table pour trouver des solutions avec les travailleurs, nous entamerons des négociations. Dans le cas contraire, le conflit social va gagner en amplitude et se durcir. Nous pourrions nous appuyer sur la solidarité de la population et des acteurs politiques. Depuis notre conférence de presse, les chauffeurs sont vus différemment. Ils ont reçu des mots d'encouragement et touchés des pourboires. Cela les renforce dans leur détermination de lutter pour leur dignité. Ils croyaient qu'ils étaient seuls et que personne ne s'intéressait à eux, qu'ils n'avaient aucun droit, là ils se rendent compte que les choses peuvent changer.» ■



Epaulé par des syndicalistes français, Unia a dénoncé devant le siège de GeoPost, filiale de la poste française et maison mère de DPD, les conditions de travail des chauffeurs de l'entreprise de livraison de colis.



# LES OUVRIERS À TRAVERS L'INSTANTANÉ

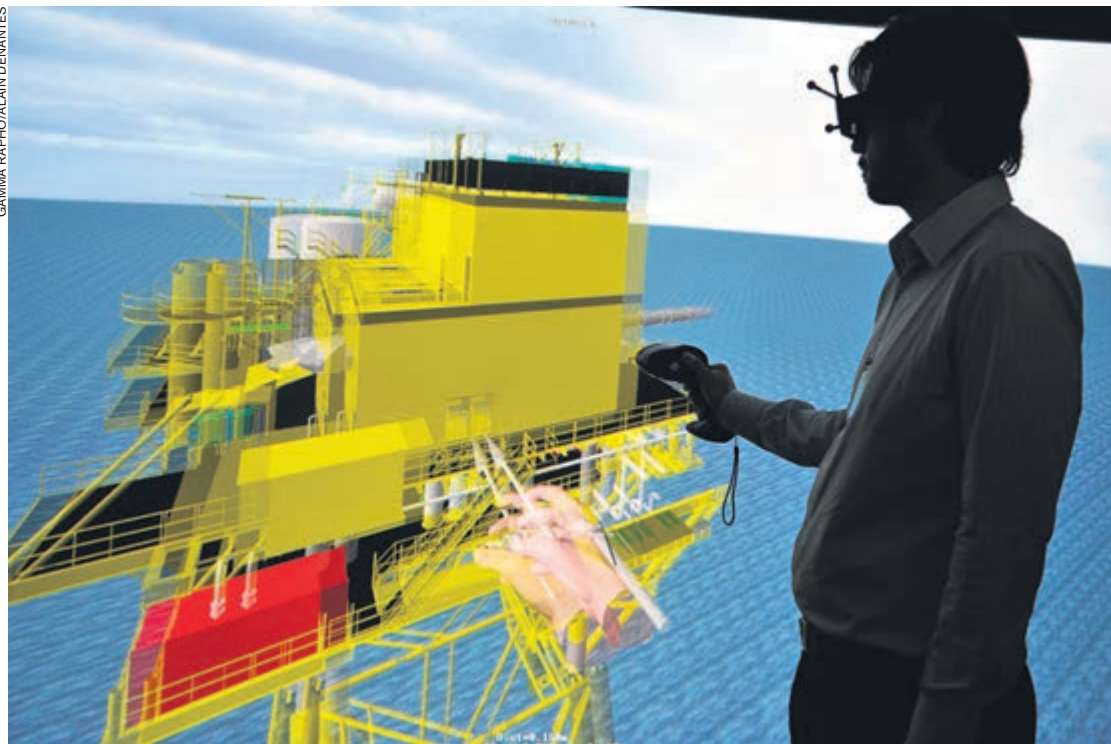
L'ouvrage «Une histoire vivante des ouvriers» nous invite à plonger au sein du passé du monde des travailleurs en s'interrogeant aussi sur les enjeux du temps présent



Des femmes à l'usine de Chilwell, en Grande-Bretagne, Première Guerre mondiale.



Usine Berliet, Lyon, France, années 1970.



Centre industriel de réalité virtuelle à Montoir-de-Bretagne, inauguré le 14 novembre 2014.

Fabrice Bertrand

L'auteur de cette publication, Bernard Chambaz, est romancier, poète, historien. Il a notamment reçu le prix Goncourt du premier roman en 1993. Cet écrivain a imprimé sa marque à ce recueil exceptionnel de photographies commentées avec brio grâce à son élégante plume. On y retrouve érudition et sensibilité, points de vue historique et esthétique. Comme lecteur, nous découvrons les images du livre grâce aux connaissances, aux analyses, mais également au regard personnel, souvent attendri, ému et plein d'empathie d'un passionné d'histoire sociale. Au cœur des 224 pages de l'ouvrage, ce sont les travailleurs qui sont à l'honneur. Un monde du travail fréquemment en action, dans ses grands et ses petits moments. Bernard Chambaz nous invite par conséquent à parcourir - par le biais d'une centaine d'instantanés pris sur le vif - les heures de gloire et celles de désespoir face aux remous de l'histoire du mouvement ouvrier durant le XX<sup>e</sup> siècle. Un mouvement ouvrier

que l'on voit souvent face à l'adversité, mais aussi empli de solidarité et qui connaît, pour sa part, la valeur du mot «travail». De l'établi à l'usine, le lecteur se retrouve en immersion au sein d'un univers et d'une culture.

## DIGNITÉ AU TRAVAIL

Avant tout, ainsi que le montre la première photographie du livre, l'ouvrier est bien souvent une ouvrière. Et, l'auteur a été attentif, au fil des pages, à mettre en valeur la part des femmes dans les processus de production. En regardant l'image de 1906 au début de l'ouvrage, on voit des sardinières occupées au séchage du poisson dans l'ouest de la France. Toutes vêtues d'un tablier, elles travaillent pour l'entreprise Vallière qui engageait, d'une façon saisonnière, une soixantaine d'employées rémunérées à la pièce, c'est-à-dire au millier de sardines emboîtées. Ces femmes, concentrées sur leur tâche ou regardant l'objectif, incarnent un exemple de la dignité au travail alors qu'elles sont en train d'effectuer une journée pouvant aller jusqu'à 16 heures d'activité professionnelle.

## FORCE PHYSIQUE ET SOCIALE

En observant le corpus de photographies sélectionnées, ce qui marque également est la force physique de ces corps de travailleurs, tel cet ouvrier allemand, la pelle sur l'épaule, souriant, semblant représenter le miracle économique germanique du début des Trente glorieuses. Cette force s'exprime aussi par de nombreuses réussites, des fiertés. De la sorte, le 5 avril 1962, des ouvriers italiens et leurs camarades suisses exultent: ils viennent de finir le percement du tunnel du Grand-Saint-Bernard. Et, bien entendu, la force s'exerce aussi à un niveau collectif par la mobilisation à travers des assemblées, des grèves, des manifestations ou des occupations d'usines. Le lecteur ressent les grands épisodes de l'histoire comme le Front populaire en France (1936) qui constitue, comme le mentionne avec justesse Bernard Chambaz, «une expérience majeure caractérisée par l'irruption du monde ouvrier, sinon de la classe ouvrière, sur le devant de la scène». Ces événements constituent aussi un temps de

joie, de fraternité. Aussi, le livre nous montre des travailleurs dansant au son de l'accordéon ou, quelques années plus tard, s'adonnant aux joies du camping, après l'obtention de deux semaines de congés payés par année.

## UNE HISTOIRE Tournée VERS L'AVENIR

Le monde ouvrier comporte également ses rites de sociabilité. Aller dans un café à la fin d'une journée de travail fait figure, à travers le temps, de pratique usuelle. Sur une image des années 1940, on y voit des ouvriers jouant aux cartes. Le football et la fanfare tiennent aussi historiquement une place importante. A Lens, dans le nord de la France, le lecteur aperçoit des mineurs jardiner. Cultiver son lopin de terre demeure souvent une aspiration populaire. Néanmoins, les logements se transforment. Pour exemple, une photographie de 1963 prise à Sarcelles montre la création des grands ensembles dans la banlieue parisienne. Les années 1980-2000 se caractérisent par des photographies de démantèlements d'usines, et de mobilisations

face aux pertes d'emplois. Dans un petit village de la Sarthe, en France, les employés de Moulinex organisent une manifestation «ville morte» à la suite de la volonté de fermer l'usine. L'ensemble des habitants de la localité y participe. Un enfant tient une pancarte: «Mon papa, ma maman n'a plus d'usine.» Bernard Chambaz conclut son ouvrage en suggérant que les années 2019-2020 ont peut-être changé la donne concernant les discours sur le déclin du monde ouvrier. Il affirme: «Si la distinction cols bleus vs cols blancs avait pris du plomb dans l'aile avec la fin de l'époque industrielle, elle semble reprendre des couleurs avec la pandémie», la crise sanitaire ayant rappelé le rôle essentiel du travail réalisé par les ouvriers et les ouvrières. Chambaz se tourne donc vers l'avenir à la fin de son livre, dont de nouvelles pages sont désormais à écrire. ■

Bernard Chambaz, *Une histoire vivante des ouvriers*, Editions du Seuil, 2020, 224 p.

## Une histoire des inégalités

La chaîne de radio France Culture propose un cycle d'émissions consacré à l'histoire des inégalités sociales. Quatre épisodes à écouter gratuitement en podcast

Nicolas Jacot

«Les milliardaires, rassurons-nous, ont retrouvé leur fortune d'avant-crise. Ouf! Ils sont de plus en plus nombreux, de plus en plus riches», lance ironiquement l'historien Xavier Mauduit, producteur du *Cours de l'histoire* sur France Culture. Partant de ce préambule, l'émission propose une série de



Hiéarchisation des pauvres, impôt, déclassement social ou encore possession de la terre, font partie des thématiques abordées dans ce cycle d'émissions consacré aux inégalités.

quatre épisodes intitulée *Tant qu'il y aura des riches, une histoire des inégalités*. Après une diffusion du 1<sup>er</sup> au 4 février dernier, le cycle est désormais disponible gratuitement en podcast. En explorant les inégalités et la façon dont elles s'expriment à travers l'impôt, la hiérarchisation des pauvres, le déclassement social ou encore l'accès à la propriété, le producteur et ses invités proposent un voyage allant de l'Antiquité jusqu'à nos jours. Un voyage ponctué d'archives radiophoniques et télévisuelles, de lectures, de chansons populaires ou encore d'extraits de films, mettant notamment en scène Louis de Funès et son célèbre: «Les pauvres c'est fait pour être très pauvres et les riches très riches.» Bien qu'à caractère historique, les thématiques abordées s'inscrivent clairement dans l'actualité. Et viennent tirer un bilan plutôt pessimiste du combat contre les inégalités durant ces dernières décennies.

## LE BON ET LE MAUVAIS PAUVRE

Dans un premier épisode, c'est l'histoire de la distinction entre le pauvre méritant et le pauvre mécréant qui est abordée. Une conception qui remonte

au Moyen Âge et qui rejaillit encore aujourd'hui dans les débats sur l'assistance aux plus démunis. «Au Moyen Âge, le bon pauvre est quelqu'un qui a choisi d'être pauvre», explique l'historien Giacomo Todeschini. Quant à la charité, elle vient en aide surtout aux invalides, aux orphelins ou aux vieillards qui, eux, sont pardonnés: s'ils ne travaillent pas, c'est parce qu'ils ne le peuvent pas. Le pauvre «ordinaire» est ainsi marginalisé, critiqué et revêtu une image de paresseux, ainsi que l'analyse l'historienne Valérie Hannin: «Le mauvais pauvre, c'est celui qui ne travaille pas. Ou même qui ne veut pas travailler. On retrouve cela avec la valorisation du travail et de l'utilité sociale dès la fin du Moyen Âge [...] qui fait de celui qui s'enrichit celui qui mérite sa richesse. Le grand débat sera celui de l'explication de ces inégalités entre ceux qui considèrent, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, que ces inégalités sont des injustices qu'il faut combattre. Et ceux qui considèrent qu'elles sont méritées et que le mauvais pauvre, c'est le dégénéré, c'est l'alcoolique du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est peut-être aussi celui dont on dit aujourd'hui qu'il ne veut pas travailler.»

## LE XX<sup>e</sup> SIÈCLE, LE SIÈCLE DE L'ÉGALITÉ?

Le troisième épisode revient sur l'histoire de l'impôt, et en particulier à partir de la Révolution française, moment où il se pare d'un idéal de fraternité. Mais les controverses autour de cette taxe continuent encore aujourd'hui d'alimenter les débats. Cette redistribution des richesses sans cesse remise en question fait face à de nombreuses résistances et ce notamment en raison de son caractère impérieux, comme l'explique l'historien Nicolas Delalande: «Ce qui différencie très nettement l'impôt d'autre forme de circulation ou de redistribution des richesses, c'est le principe d'obligation qui est sanctionné par l'Etat, par des pouvoirs publics, auxquels sont associés des pouvoirs de coercition. Alors que la philanthropie est présentée comme un mouvement plus spontané qui, en même temps, est complètement dépendant du bon vouloir de ceux qui vont s'y prêter. Ce devoir dit moral des riches est très aléatoire et surtout, en réalité, il ne permet pas d'améliorer la situation du plus grand nombre.» Pour Nicolas Delalande, l'impôt deviendra le meilleur outil pour réduire

les écarts sociaux et notamment entre la Première Guerre mondiale et le début des années 1970. Faisant ainsi du XX<sup>e</sup> siècle, selon lui, le «court siècle de l'égalité». En revanche, analyse-t-il encore, «depuis les années 1970 et 1980, la tendance s'est en partie inversée. Il y a eu beaucoup plus de confiance placée dans le marché, comme lieu de création, d'innovation... Mais on voit très bien que, depuis une dizaine d'années, il y a énormément de critiques face à ce contexte idéologique. Depuis la crise de 2008 et en pleine crise pandémique également.» En présentant les grandes lignes historiques, ce cycle d'émissions, vient ainsi interroger ses auditeurs sur l'avenir des inégalités sociales. Le combat pour la réduction de ces écarts durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle n'était-il qu'une brève parenthèse ou un mouvement amené à ressurgir dans un avenir proche? ■

Retrouver les quatre épisodes de *Tant qu'il y aura des riches, une histoire des inégalités*, gratuitement sur [franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire](http://franceculture.fr/emissions/le-cours-de-lhistoire) ou sur l'application Radio France.